

croix-rouge française



AGIR AVEC VOUS SUR VOTRE TERRITOIRE

POUR VOUS



AVEC VOUS

2020, 2021 et 2022

ont été des années de mobilisation exceptionnelle pour la Croix-Rouge française qui a répondu présente dans les champs du secours, de la santé et de la solidarité, au plus près des populations impactées.

Dans ce contexte, l'ancrage local et les solidarités de proximité sont nos principaux atouts. Premier opérateur associatif français, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, acteur de l'économie sociale et solidaire, la Croix-Rouge française souhaite plus que jamais renforcer ses liens de confiance avec les maires et présidents d'intercommunalités. Sur le terrain, avec plus de 1 000 unités locales et quelque 600 établissements, nos volontaires dialoguent, échangent et construisent avec les élus des projets adaptés aux spécificités locales.

C'est ensemble, et dans la meilleure des proximités, que nous apporterons des réponses concrètes aux personnes en difficulté, ensemble que nous relèverons les grands défis liés à l'éducation et la prévention, la protection des populations et leur relèvement.

Que vous soyez maire, adjoint au maire, élu, directeur d'un centre communal d'action sociale ou acteur de proximité..., ce document vous présente la diversité de nos actions. Nous espérons qu'il nous permettra de concrétiser ensemble des projets adaptés aux enjeux de votre territoire.

“

C'est ensemble, et dans la meilleure des proximités, que nous apporterons des réponses concrètes aux personnes en difficulté.

Philippe Da Costa

Président de la Croix-Rouge française





7

ELECTIONS MUNICIPALES
OCT 16 ET 23 MARS

ACTION SOCIALE

CROIX

Sommaire

5	Organisation et missions
10	Urgence et opérations
16	Secourisme
20	Action sociale
34	Actions sanitaires et médico-sociales
48	Formation des agents
56	Jeunesse et citoyenneté
62	Coopération internationale

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

Partenaire de confiance des pouvoirs publics, notre association tire sa force de son ancrage territorial unique, avec une implantation de structures bénévoles et d'établissements qui nous permet d'être présents au cœur des territoires, au plus près des parcours de vie.

Dispositifs prévisionnels de secours, maraudes, aides alimentaire et vestimentaire, formations aux gestes qui sauvent, hébergement d'urgence...

ne sont que les exemples les plus connus d'une offre de services large et diversifiée que nous mettons au service des collectivités et des citoyens, en temps de crise comme au quotidien.

1

La proximité, le moteur de notre engagement à vos côtés

Votre interlocuteur au quotidien : l'unité locale

L'unité locale est votre interlocuteur privilégié. A l'échelle de son bassin de vie, c'est elle qui est chargée de l'action de proximité de l'association, particulièrement dans les domaines de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation des personnes, de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme.

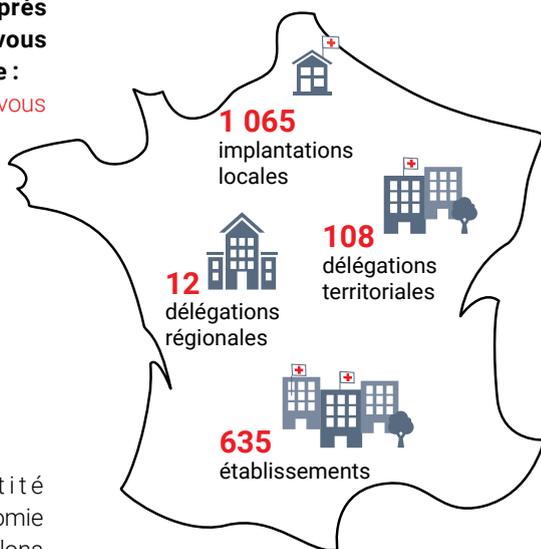
Elle se fera un plaisir de vous transmettre les informations nécessaires et d'étudier avec vous la façon la plus efficace de répondre aux problématiques qui concernent votre territoire.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les actions que nous menons près de chez vous, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre équipe locale :

www.croix-rouge.fr/Pres-de-chez-vous

Une communauté de près de **100 000** volontaires

Avec notre double identité d'association et d'acteur de l'économie sociale et solidaire, nous rassemblons au sein d'une même communauté de volontaires près de **60 000 bénévoles** qui interviennent dans nos unités et délégations, plus de **17 200 salariés** travaillant dans **635 établissements** sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de formation et **20 000 étudiants** qui se forment aux métiers du « prendre soin ».



Tous ont en commun la même raison d'agir inscrite au cœur de notre projet associatif :

« La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition les personnes en situation de vulnérabilité et construire, avec elles, leur résilience ».

2 Éduquer, protéger, relever : 3 missions au cœur de notre engagement

Dans un monde où les crises et les défis sociaux ne cessent de s'amplifier et de se complexifier, nous faisons de l'humanité et de la solidarité le socle de notre engagement.

Nos activités se structurent autour de 3 missions :

Mission 1 PRÉVENIR ET ÉDUQUER

Face à la multiplication et l'intensification des crises, nous devons nous préparer collectivement et individuellement. Ainsi nous préparons, formons et mobilisons les solidarités de proximité pour réduire les risques, permettre à chacun de déployer son potentiel et d'apprendre à se protéger et protéger les autres.

Principales activités : formation grand public, réduction des risques, Option Croix-Rouge, promotion du Droit international humanitaire (DIH), Rétablissement des liens familiaux (RLF), protection de l'enfance et soutien à la parentalité.

Mission 2 SECOURIR ET PROTÉGER

Pour répondre à la complexité et à l'ampleur des besoins à venir, nous intervenons au sein de réseaux qui combinent le secours, le soin et l'action sociale. Nous portons assistance aux personnes touchées par une crise ou une rupture de vie et prenons soin des blessures, aussi bien physiques que psychologiques.

Principales activités : maraudes, hébergement d'urgence, logement, santé, réseaux de secours, Dispositifs prévisionnels de secours (DPS), opérations d'urgence et de gestion de crise.

Mission 3 RELEVER EN RÉTABLISSANT LE LIEN SOCIAL

Dans une société de défiance de plus en plus fracturée, l'isolement social fragilise les personnes autant qu'il réduit leur capacité de rebond face aux crises. C'est pourquoi à travers chacune de nos actions, nous favorisons le lien social et donnons à chacun les clés de son autonomie par sa pleine participation à la société.

Principales activités : accueil, orientation, soutien psychosocial, inclusion par l'accès aux biens essentiels (alimentaire, textile), levée des freins à l'insertion (français langue étrangère, accès aux droits, actions prison/justice, mobilités...).

Ainsi, **nous aidons les populations à faire face aux crises**, qu'elles soient individuelles ou collectives, avec un objectif : le relèvement et l'accompagnement vers plus d'autonomie. Nous créons un écosystème d'actions centré sur les personnes que nous accompagnons et sommes là **avant, pendant et après la crise**.

Conscients de l'impact des mutations auxquelles nous devons tous faire face, nous portons **une attention**

particulière au bien-être psychologique et à la santé mentale des personnes confrontées à une rupture de vie. Ainsi, nos équipes mettent en pratique une approche à la fois physique et psychologique du « prendre soin », plaçant l'écoute attentive et le lien social au cœur de notre réponse, comme autant de facteurs clés de relèvement.

3

L'innovation, moteur de notre action

En questionnement permanent pour faire évoluer nos méthodes et nos outils de travail, nous faisons de l'innovation sociale notre priorité. Notre objectif est avant tout d'agir de la façon la plus pertinente et efficace possible pour accompagner au mieux les personnes fragiles dans un monde en mutation.

Dans cette optique, nos équipes déploient des dispositifs et programmes innovants, tout en repensant nos activités traditionnelles.

Les tiers-lieux, un nouveau modèle de proximité

Depuis 2018, la Croix-Rouge française a initié une dynamique de transformation de ses établissements et de ses unités locales, inspirée notamment du modèle des tiers-lieux. Le terme de tiers-lieu désigne un « troisième lieu », entre le domicile et le travail. À l'heure de l'accélération de l'urbanisation et de la mobilité, de la désertification de certains territoires, de la disparition des lieux de socialisation traditionnels, le concept prend tout son sens au sein de notre association.

Ainsi nos tiers-lieux sont des espaces de rencontres, de services et de partage de compétences. L'enjeu est de favoriser le lien social et l'inclusion des personnes que nous accompagnons, au cœur de la vie socio-économique du territoire. Les activités proposées répondent à des besoins locaux, exprimés à travers une démarche participative, faisant de nos tiers-lieux des plateformes d'engagement et des lieux ressources pour les territoires sur lesquels nous sommes implantés.

L'inclusion numérique, vecteur de participation

Le numérique est un facteur d'exclusion pour ceux qui ne le maîtrisent pas ou n'y ont pas accès. C'est pourquoi notre association s'engage depuis 2017 pour un numérique inclusif en développant de nouveaux services d'accompagnement au sein de ses structures bénévoles et salariées (plateforme gratuite pour apprendre les bases du numérique, permanences

et ateliers, dons de smartphones et de forfaits en partenariat avec des acteurs de téléphonie mobile, etc.).

Avec le programme Dé-Clic, notre association s'est appuyée sur le déploiement de conseillers numériques France Services initié par l'État et a recruté 80 conseillers numériques dans son réseau. L'objectif ? Faire du numérique un vecteur de participation à la société pour les personnes que nous accueillons et accompagnons mais aussi pour nos volontaires.

21, notre accélérateur d'innovation sociale

Inauguré en 2019, 21 est l'accélérateur d'innovation sociale de la Croix-Rouge française. C'est un terrain d'expérimentation pour tester des idées et amorcer la mise en œuvre de projets qui seront mis demain au service des territoires. Il se positionne d'ailleurs comme un véritable levier de transformation pour déployer des solutions globales à impact social positif. 21 propose notamment :

- un programme d'entrepreneuriat pour les parties prenantes externes ;
- un programme d'intrapreneuriat pour les volontaires de la Croix-Rouge française ;
- un espace de coworking pour les entrepreneurs et organisations qui interviennent dans le champ de l'innovation sociale, de l'intérêt général et du médico-social.

La participation au cœur de notre projet

66

Avec les personnes que nous accompagnons, nous formons une communauté d'entraide. Nous considérons chacune d'elles comme une personne autonome, capable de choisir et d'être actrice de son propre parcours.

Nous plaçons la liberté de choix au cœur des dispositifs de réponse, que nous adaptions à la réalité de chacun et de chaque territoire.

Ainsi, nous reconnaissons le pouvoir d'agir des personnes que nous accueillons en étant à leur écoute et en développant leur participation et l'inclusivité de nos activités. « Faire avec » plutôt que « faire pour ».

C'est une question de respect de la dignité des personnes autant que d'efficacité des dispositifs ».

Extrait du projet associatif de la Croix-Rouge française



ON EST LÀ

POUR VOUS  AVEC VOUS

ON EST LÀ 

POUR RÉPONDRE ENSEMBLE AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ CIVILE DE VOTRE COMMUNE

Inondations, tempêtes, incendies, crise sanitaire, catastrophe industrielle... depuis plusieurs années, les Français sont régulièrement impactés par des crises de grande ampleur qui s'avèrent de plus en plus intenses, complexes et dévastatrices.

Auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française est le partenaire privilégié des collectivités locales lorsque survient ce type d'événement. Notre maillage territorial unique de plus de 1 000 implantations locales et nos 8 400 bénévoles secouristes mobilisables dans l'urgence nous permettent d'agir rapidement auprès des populations sinistrées.

Sur le terrain, nos équipes de volontaires mettent à l'abri, prodiguent les premiers soins, offrent un hébergement d'urgence, accueillent, écoutent, orientent, distribuent des biens de première nécessité... pour apaiser les souffrances physiques et psychologiques.

Précurseur et acteur de référence dans le domaine du secours, notre association s'inscrit plus largement dans une démarche de sécurité civile globale et performante. Ainsi, nous vous proposons de mettre notre expérience et notre savoir-faire à votre service en préparant votre commune à faire face à une situation d'exception.

1

Assurer la couverture sanitaire d'une manifestation publique dans votre commune

Festival, match, concert... En tant qu'élu local, vous êtes amené à accueillir sur votre commune des manifestations sportives ou culturelles qui nécessitent **un encadrement humain et matériel** adapté pour éviter de faire courir le moindre risque aux personnes rassemblées.

Détentrices de l'**agrément opérationnel de sécurité civile** depuis 2006, la Croix-Rouge française a acquis une véritable expertise, notamment dans le domaine des grands rassemblements de foule. Nous prenons en charge la sécurité des personnes présentes en assurant la couverture sanitaire de l'événement, à travers la mise en place de **Dispositifs prévisionnels de secours (DPS)** regroupant de 2 à plusieurs dizaines de secouristes.

Dimensionné selon l'importance de l'événement, le DPS repose sur des **équipes de secouristes bénévoles spécialement formés, équipés et encadrés**. Ces bénévoles assurent la prise en charge de personnes victimes d'accidents ou de malaises. Ils sont en mesure de prodiguer les gestes de premiers secours, tout en transmettant un bilan au médecin responsable du dispositif ou au médecin régulateur du Samu.

8 378

intervenants secouristes

46 662

bénévoles
mobilisables dans
l'urgence

15 003

postes de secours

10 889

interventions

38 981

personnes formées
au PSC1 en 2021

9 212

personnes initiées aux
premiers secours en 2021

2 Se mobiliser efficacement à vos côtés dans les situations d'exception

Opérateur national majeur dans les situations d'exception, la Croix-Rouge française apporte son aide aux collectivités territoriales, dans des **actions d'urgence et de post-urgence**, notamment dans le soutien aux populations. Grâce à la densité de son réseau, à sa capacité de mobilisation rapide et à la qualité de ses prestations, notre association est un **partenaire privilégié des pouvoirs publics** avec qui elle travaille en complémentarité, disposant des agréments de sécurité civile nécessaires.

Fixer en amont les règles d'une collaboration régulière entre la Croix-Rouge française et votre commune

Qu'il s'agisse d'un accident industriel, d'une tempête, d'une crue, d'un glissement de terrain ou encore d'un incendie, les situations d'exception entraînent souvent **l'évacuation et la gestion des personnes sinistrées et impliquées**.

Votre commune tente généralement d'anticiper au maximum ce genre de situation afin **d'être prête, le moment venu**, à faire face aux conséquences de l'événement, tant au niveau **des ressources humaines, que des moyens matériels et logistiques**.

C'est pourquoi nos directions départementales/territoriales de l'urgence et du secourisme se tiennent à votre disposition pour déterminer avec vous les règles d'une collaboration régulière.

Cela peut passer par la détermination d'un lieu pouvant servir de Centre d'hébergement d'urgence (CHU) ou encore par la mise à disposition, par la commune, d'entrepôts pour stocker des matériels de secours prépositionnés ou des véhicules Croix-Rouge.

Mettre à votre disposition un numéro d'astreinte disponible 24 h/24

Lorsque survient une catastrophe, la Croix-Rouge française intervient à la demande des pouvoirs publics ou de sa propre initiative (unités locales, délégations départementales ou territoriales).

Dans chaque département, un numéro d'astreinte départemental vous est également communiqué, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de sécurité civile de votre territoire (services de la préfecture, Samu, élus, bénévoles...), afin que notre association puisse répondre sans délai aux demandes d'intervention.

Urgence et post-urgence : agir immédiatement et durablement à vos côtés

Appelée en renfort par le préfet ou les maires des communes touchées par une catastrophe, nous mettons notre son savoir-faire au service des populations sinistrées.

Soucieux d'apporter une prise en charge de qualité, guidés par nos principes humanitaires qui guident notre action, nous déployons rapidement sur le terrain nos équipes qualifiées. Formés pour gérer tout type de situation, de la plus courante à la plus exceptionnelle, nos bénévoles mettent en place des actions de soutien, d'accueil, d'écoute et d'hébergement appropriées en réponse aux besoins de votre population. Derrière chaque catastrophe, il y a des vies à reconstruire, des maisons, des entreprises et des commerces à rebâtir.

Aussi, nous nous employons à offrir une prise en charge globale et durable, à la fois sanitaire, sociale et psychologique, pour accélérer le retour de chacun à l'autonomie.

Dans les phases d'urgence et d'accompagnement, nos équipes évaluent les besoins des riverains pour mieux les soutenir : ouverture de centres d'hébergement d'urgence pour les sinistrés, mise en place de centres d'accueil des impliqués pour apporter chaleur et convivialité, visite à domicile des personnes isolées, distribution de repas, soutien psychologique...

Dans la phase de post-urgence, nous organisons un accompagnement sur le long terme, au plus près des besoins des populations touchées.

Ainsi, après le passage de l'ouragan Irma début septembre 2017, nous avons enclenché notre dispositif de réponse aux urgences et situations d'exception en envoyant 410 volontaires métropolitains prêter main forte aux 500 bénévoles actifs et salariés de Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Guyane.

Nos équipiers ont ainsi pu assurer la reconstruction et le renforcement des territoires dévastés en distribuant eau potable, vivres et biens de première nécessité afin de répondre aux besoins des populations meurtries. En période de post-urgence, nos équipes ont aussi fourni un accompagnement psychologique et social à la population et effectué des actions de rétablissement des liens familiaux (RLF).

Deux ans plus tard, nos équipes sont toujours à pied d'œuvre aux côtés de la population : prépositionnement de matériels pour renforcer les capacités de réponse des territoires, lutte contre l'insécurité alimentaire, dispositif mobile de prévention et réduction des risques, dispositif de soutien à la parentalité, renforcement des maraudes sociales sont quelques exemples d'actions conduites pour accompagner les familles dans leur retour vers l'autonomie.

En 2018, un épisode méditerranéen a touché le sud de la France dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre, touchant principalement la région Occitanie et plus précisément le département de l'Aude. Près de 126 communes étaient concernées, victimes de trois mois de pluie en quelques heures. Ces inondations figurent parmi les intempéries les plus meurtrières survenues en France depuis une dizaine d'années : 15 personnes décédées, 75 blessées, des dégâts matériels considérables. Plus de 240 bénévoles de la Croix-Rouge française ont été mobilisés, soutenus par la Croix-Rouge andorrane. Ils ont mené des actions d'hébergement des personnes évacuées, offert accueil et soutien aux impliqués. Des actions de sensibilisation à la réduction des risques ont été conduites dans

les établissements scolaires. Elles ont rencontré un franc succès auprès des élèves et enseignants.

De façon récurrente, nos équipes gèrent les épisodes de canicule et de grand froid, notamment en accompagnant les personnes isolées et les personnes vivant dans la rue, principalement au travers de visites à domicile et de maraudes.

LA PIRAC



Créée en 2005 et basée en Guadeloupe, la Plateforme d'intervention régionale Amériques Caraïbes de la Croix-Rouge française (PIRAC) entretient des relations de coopération étroites avec de nombreuses Croix-Rouge panaméricaines. Délégation représentative de la Croix-Rouge française pour la région caribéenne, la PIRAC peut, à tout moment, déployer des dispositifs opérationnels d'action humanitaire.

Acteur majeur de cette zone soumise à des risques naturels importants, elle bénéficie de matériels pré-positionnés et de ressources humaines capables d'apporter le soutien logistique nécessaire en cas de crise, mais aussi de travailler en amont avec les populations sur la nécessaire préparation, à travers des actions de sensibilisation et des modules de formation aux risques de catastrophes. Son pendant dans l'océan Indien, la PIROI, assure quant à elle depuis 2000 les mêmes missions sur sa zone d'intervention. Le pré-positionnement des moyens logistiques, centres d'accueil des impliqués (CAI) et centres d'hébergement d'urgence (CHU), sont également disponibles sur l'ensemble du territoire français au sein des délégations territoriales.

A close-up photograph showing a person's hand resting on the chest of a CPR training mannequin. The background is a bright pink fabric. The text 'ON EST LÀ' is overlaid in large white letters.

ON EST LÀ

POUR VOUS  **AVEC VOUS**



ON EST LÀ 

POUR FORMER VOS CONCITOYENS AUX GESTES QUI SAUVENT

Le secourisme est une activité emblématique de la Croix-Rouge française depuis ses origines. Soucieux de faire émerger une véritable culture du risque au sein de la société, nous menons des actions de prévention, de sensibilisation et de formation auprès des populations pour permettre à chaque citoyen d'être un acteur à part entière de la chaîne de secours.

Intervenir en cas de malaise cardiaque, sauver une personne qui s'étouffe, savoir arrêter une hémorragie ou simplement donner l'alerte en cas d'accident sont autant de gestes de premiers secours qui s'apprennent et qu'il est indispensable de maîtriser.

Nos équipes de bénévoles vous proposent ainsi de mettre en place des actions de prévention et de formation auprès des habitants de votre territoire pour les responsabiliser et les rendre acteurs de leur propre sécurité et de celles de leurs proches

Préparer votre population aux situations d'exception : un nouvel enjeu de sécurité civile

L'ouragan Irma en 2017, les inondations dans l'Aude en 2018, les incendies en Gironde en 2022... Autant de catastrophes qui ont frappé la France ces dernières années et auxquelles votre territoire peut être un jour confronté.

Parce qu'une mobilisation collective, préparée et coordonnée est la meilleure réponse pour faire face à une situation d'exception, la Croix-Rouge française vous propose d'aider votre commune à se préparer. Nous souhaitons faire prendre conscience à votre population que l'absence de préparation génère des comportements inadaptés et augmente les conséquences désastreuses des catastrophes.

Nous proposons des formations adaptées aux risques pour permettre aux habitants d'apprendre à réagir de façon adéquate face au danger (formations aux gestes qui sauvent, initiations à la prévention et la réduction des risques) et participons aussi à des programmes européens d'augmentation de la résilience des populations, à l'instar du projet Recheck, en agissant sur le voisinage de proximité en milieu urbain.

Il s'agit ainsi de les accompagner dans une prise de conscience de leur rôle dans la réduction des risques. Ce projet est déclinable dans votre commune.

CAS PRATIQUE

L'ÉTÉ QUI SAUVE DANS VOTRE COMMUNE !

Chaque année pendant l'été, la Croix-Rouge française mobilise son réseau bénévole lors de « l'Été qui sauve » pour initier le public aux gestes qui sauvent et à la prévention et réduction des risques.

Des initiations pour tous les âges sont proposées aux vacanciers (enfants, adultes et personnes âgées). Des dispositifs ludiques et innovants comme un *escape game*

(jeu d'évasion) sur les accidents de la vie courante ou des casques de réalité virtuelle pour les premiers secours permettent de s'initier et se former autrement. Les bénévoles de la Croix-Rouge française organisent des événements dans les lieux publics, gratuits et ouverts à tous, de 3 ans à 83 ans ! À l'occasion de la prochaine édition de l'Été qui sauve, pourquoi ne pas organiser avec nos équipes bénévoles un événement spécial et faire ainsi profiter votre commune de ces initiations ?

CAS PRATIQUE

JOURNEE MONDIALE DES PREMIERS SECOURS

Tous les ans, le deuxième samedi du mois de septembre, la Croix-Rouge française organise la Journée mondiale des premiers secours (JMPS).

Dans **plus de 25 villes en France**, nos bénévoles sensibilisent le public à la prévention des risques et à la formation aux gestes qui sauvent.

Formations aux gestes qui sauvent

- Urgence cardiaque (UC) : 45 minutes d'initiation au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur ;
- Prévention des accidents de la vie courante (PREVIC) : 45 minutes de sensibilisation à la prévention des accidents du quotidien ;
- Initiation aux premiers secours (IPS) : 60 minutes, pour apprendre à prendre en charge une personne ayant perdu connaissance ou en arrêt cardiaque ;
- Gestes qui sauvent (GQS) : 2 heures pour s'initier aux gestes de premiers secours, formation reconnue par l'État ;
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) : 8 heures, diplôme d'État incluant en exclusivité à la Croix-Rouge française un module de préparation aux risques majeurs ;
- Initiation aux premiers secours enfants et nourrissons (IPSEN) : 5 heures de formation pour les adultes dédiées à la prévention et aux premiers secours adaptés aux plus jeunes.

Toutes les informations sur : <http://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme>

Sensibiliser la population aux risques : augmenter la résilience des populations

À l'exigence de performance de nos équipes répond la volonté de sensibiliser la population à la prévention et de faire émerger une « conscience du risque ». Cette démarche se concrétise notamment à travers l'Initiation à la réduction des risques (IRR), un module développé par la Croix-Rouge, qui témoigne de notre capacité d'innovation en matière de formation.

Cette formation dure 60 minutes et se fonde sur des échanges et des jeux de questions-réponses. Elle permet aux participants de mieux appréhender les risques qui les entourent et d'adopter les bons comportements pour préparer, prévenir et répondre efficacement aux catastrophes qui surviendraient dans l'environnement familial ou le voisinage. Cette initiation existe pour les enfants dès 8 ans – l'IRR Junior – ou à partir de 12-13 ans – l'IRR Ado.



ON EST LÀ

POUR VOUS



AVEC VOUS

ON EST LÀ 

POUR APPORTER UNE RÉPONSE GLOBALE AUX DÉFIS SOCIAUX

Dans une société en proie aux crises, les frontières entre les secteurs sanitaire et social deviennent de plus en plus ténues. L'ensemble des Français partagent des vulnérabilités et subissent encore de nombreuses difficultés (territoriales, économiques, sociales, etc.), aggravées par les crises qui se superposent.

Présente avant, pendant, et après les crises, la Croix-Rouge française couvre un large spectre d'actions au service des populations, de la prévention et l'éducation jusqu'au relèvement et au retour à l'autonomie, en passant par la prise en charge d'urgences et le soutien au quotidien.

Aides alimentaire et vestimentaire, maraudes, transport social : notre association se mobilise au plus près des populations vulnérables pour leur apporter des réponses adaptées à leurs besoins. Elle développe également des actions d'« aller vers » à destination des personnes les plus isolées et est un acteur majeur de l'accès aux droits et aux soins sur les territoires métropolitain et ultramarins.

Cette présence se traduit notamment par un engagement fort pour répondre aux difficultés liées à la santé mentale et au bien-être psychologique, auxquelles 12 millions de Français seront confrontés à horizon 2030.

Partenaire des pouvoirs publics et acteur majeur de la cohésion sociale des territoires, la Croix-Rouge française se positionne comme un interlocuteur privilégié des communes et des services publics locaux.

1 Aller à la rencontre des personnes victimes de la grande exclusion

Dans le cadre de ses actions sociales en faveur des plus démunis, la Croix-Rouge française inscrit chaque personne qu'elle accompagne dans un parcours de réinsertion centré sur l'autonomie. Pour y parvenir, nous travaillons en partenariat avec les acteurs de chaque territoire qui, comme nous, se mobilisent pour lutter contre l'exclusion et la précarité : les Conseils généraux, les Centres communaux d'action sociale (CCAS), les assistantes sociales, les associations de solidarité, etc. sont nos interlocuteurs privilégiés pour maintenir le lien social avec les plus fragiles.

Équipes mobiles et Samu sociaux : des maraudes pour maintenir le lien social

Les équipes mobiles et Samu sociaux, ou « maraudes », font partie du dispositif de veille sociale départemental, créé par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, aussi appelé dispositif d'urgence sociale. Ce dernier est déployé dans chaque département et regroupe les activités d'accueil, d'information et de réponse immédiate aux besoins vitaux des personnes sans abri.

La maraude est un dispositif majeur et fondamental pour la création et le maintien du lien social avec les personnes sans abri, elle a pour objectif d'établir un contact, dialoguer et orienter les personnes rencontrées dans l'espace public en travaillant étroitement avec le numéro d'urgence sociale, le 115.

Cette démarche peut être facilitée par la distribution d'aides matérielles d'urgence (kits hygiène, etc.).

Les maraudes poursuivent **un triple objectif** :

- **aller à la rencontre des personnes** pour créer, recréer ou maintenir le lien social ;
- **établir un climat de confiance** réciproque avec les personnes et les orienter vers les services adaptés à leurs besoins ;
- **contribuer à l'observation sociale du sans-abrisme** en remontant leurs données d'activité auprès des services déconcentrés de l'État et du siège de la Croix-Rouge sous la forme de statistiques.

En collaboration avec votre commune, notre association peut participer à la mise en place d'une **équipe mobile** ou d'un **Samu social** sur votre territoire, en réponse à un besoin repéré par une analyse territoriale de l'existant.

Cette analyse doit émaner d'une concertation entre l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels afin d'adapter au mieux le dispositif sur le territoire d'action (5 mois de la période hivernale ou sur l'année entière).

Une fois l'aide dimensionnée, **une convention de partenariat** détermine les modalités d'intervention de votre commune – subvention d'investissement (véhicules) ou de fonctionnement (produits alimentaires, essence...).

217

Samu sociaux
ou équipes
mobiles

76

départements
couverts

9 700

bénévoles

plus de 50 000
personnes à la rue
rencontrées chaque
année

Les Accueils Santé Social : des dispositifs d'accès aux soins et aux droits de santé

Les conditions d'existence dégradées et l'isolement social marquent un retardement dans l'accès aux soins, voire un renoncement. Pour les personnes en situation de précarité ou de grande précarité, se soigner n'est pas une priorité. L'urgence sociale met au premier plan d'autres besoins : se nourrir, être hébergé, trouver un logement, chercher du travail, etc.

Depuis plus de 30 ans, les Accueils Santé-Social (AcSS) proposent gratuitement un accès aux soins et aux droits de santé pour les personnes sans couverture maladie, en rupture de droits ou éloignées du système de santé. Les AcSS fonctionnent grâce à des professionnels bénévoles : médecins, dentistes, pharmaciens, infirmiers, aides-soignants, travailleurs sociaux et accueillants.

Selon les besoins des territoires et le profil des bénévoles, **les dispositifs offrent gratuitement** :

- des consultations médicales (consultations généralistes et spécialisées) ;
- des soins médicaux, dentaires,
- des soins paramédicaux (soins infirmiers, kinésithérapie, ostéopathie, etc.) ;
- une délivrance de médicaments ;
- des actions de prévention et de promotion de la santé ;
- une orientation sociale visant à l'inclusion ou au retour dans le droit commun.

26

dispositifs fixes
et mobiles

16 000

consultations
médicales et
paramédicales

2 Rompre l'isolement qui touche certains habitants de votre commune

Croix-Rouge Écoute : apaiser les souffrances psychologiques

Créé il y a plus de 30 ans, Croix-Rouge Écoute est un service d'aide et de soutien psychologique par téléphone, accessible à tous grâce à un numéro vert, anonyme et gratuit. Ouvert de 9 h à 19 h en semaine et de 12 h à 18 h le week-end, ce service est assuré par une centaine de bénévoles spécialement formés et encadrés.

Il s'adresse à tous mais plus particulièrement aux personnes isolées, qui connaissent des difficultés sociales, matérielles, relationnelles ou psychiques. Il ne se substitue pas à un soin thérapeutique ou médico-psychologique mais intervient généralement en amont de celui-ci.

Croix-Rouge Écoute **propose un espace et un temps d'écoute de toute souffrance exprimée** : conflits familiaux, solitude, violences, états de dépendance... Il s'inscrit dans un travail de prévention et de promotion de la santé dans sa globalité. C'est un espace de **parole neutre et bienveillant** qui permet d'apaiser des tensions, des craintes, des angoisses, des moments d'agressivité ou de mettre un peu d'ordre dans ses pensées.

Les bénévoles écoutent sans juger et peuvent proposer une orientation vers une assistante sociale, un psychologue, un psychiatre...

Croix-Rouge chez vous : lutter contre l'isolement social et la solitude

En mars 2020, dès le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, **la Croix-Rouge française a lancé « Croix-Rouge chez vous », un dispositif de soutien psychosocial et matériel** à destination des personnes seules ou isolées. Grâce à un numéro de téléphone unique et gratuit, ce service a permis aux personnes isolées de bénéficier d'une conciergerie solidaire pour se faire livrer des produits alimentaires et d'hygiène ainsi que des médicaments; mais aussi de bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique grâce à Croix-Rouge Écoute.

Désormais, Croix-Rouge chez vous perdure et se transforme pour proposer un accompagnement global et permettre aux personnes concernées de rompre cet isolement.

Pour cela, le dispositif s'appuie sur des services de proximité opérés par la Croix-Rouge française et ses partenaires :

- des appels et visites de convivialité, au domicile des personnes ou dans des lieux tiers, afin de restaurer et maintenir le lien social ;
- une orientation et une mise en relation avec les ressources de proximité en fonction des besoins identifiés ;
- un service de soutien psychologique par les équipes de Croix-Rouge écoute ;
- un service d'accompagnement à la vaccination (prise de rendez-vous, accompagnement dans un centre de vaccination ou vaccination à domicile).

Tous ces services sont proposés via un numéro vert accessible à tous : 0800 858 858.

3 Apporter une aide concrète aux personnes en situation de précarité et d'isolement

Croix-Rouge sur Roues : des dispositifs itinérants « d'aller vers »

Les dispositifs itinérants d'action sociale, appelés « **Croix-Rouge sur Roues** », ont pour objectif d'aller à la rencontre des personnes vivant dans les zones isolées du territoire (rurales, péri-urbaines) afin de rompre l'isolement et créer du lien social.

Grâce aux véhicules aménagés, **les équipes de bénévoles sillonnent le territoire** pour créer des points de rencontre conviviaux et collectifs. Elles accueillent, écoutent, orientent et proposent des services solidaires aux personnes isolées et/ou en difficulté.

En fonction des besoins identifiés en amont, **plusieurs services et actions peuvent être proposés au sein d'un même dispositif** : aide alimentaire, vestimentaire, soins et hygiène de base, actions d'orientation, accompagnement à la parentalité, prévention santé, accès aux droits, écrivain public, numérique... Le dispositif permet ainsi de répondre à une diversité de besoins et de prendre en compte la personne accueillie dans sa globalité.

Divers modes d'intervention permettent d'adapter le dispositif à la configuration du territoire et à la situation des publics. Les permanences peuvent ainsi

avoir lieu sur l'espace public (place du village), dans une salle prêtée par les communes ou par visites à domicile.

Développés en complémentarité des dispositifs d'aide sociale déjà existants, et en collaboration avec l'ensemble des acteurs sociaux et politiques du territoire, les dispositifs Croix-Rouge sur Roues sont créateurs de cohésion sociale et de solidarité locale.

53

dispositifs actifs

30 000

contacts par Croix-Rouge sur roues

440

communes couvertes

500

bénévoles engagés

Transport social : une solution d'accompagnement pour les plus vulnérables

Les activités de transport social de la Croix-Rouge française sont **organisées localement par des bénévoles**. Ouvertes ponctuellement ou de manière régulière, elles s'adressent à des personnes exclues de toute offre de transports publics collectifs et particuliers. Elles viennent compléter les autres solutions de transport présentes sur le territoire, et ont pour objectifs de :

- **proposer une solution de transport adaptée** à des personnes dans une situation sociale ou psychologique difficile ;
- **permettre l'accès aux ressources des territoires** (commerces, services publics, équipements de santé, etc.) ;
- **rompre l'isolement social** des personnes.

Les activités de transport social s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement social. Chaque personne ou famille transportée bénéficie d'un accueil et d'une écoute attentive par un bénévole, et pourra être orientée vers d'autres dispositifs selon ses besoins.

8 470

trajets de transport social

Croix-Rouge Mobilités : véhicules partagés créateurs de liens

La Croix-Rouge française développe depuis 2019 un nouveau programme visant à proposer localement des solutions de mobilité partagée (autopartage, covoiturage, transport solidaire, etc.) accessibles au plus grand nombre (notamment aux populations modestes).

Le programme Croix-Rouge Mobilités contribue au développement de la mobilité inclusive sur les territoires, tout en participant au renforcement du lien social et du pouvoir d'agir des habitants. Il participe également à une évolution vers des pratiques de mobilité plus raisonnées et à la transition écologique dans le champ des mobilités.

Toutes les structures locales de la Croix-Rouge française peuvent mettre en œuvre un projet Croix-Rouge Mobilités, qu'elles soient unités ou antennes locales bénévoles ou établissements professionnels.

De l'aide vestimentaire à la création de lien social

Avec **plus de 16 500 bénévoles engagés dans 930 unités de distribution vestimentaire et 15 000 tonnes de vêtements collectés** chaque année, l'activité textile représente la première activité bénévole de la Croix-Rouge française qui possède le réseau le plus développé du milieu associatif.

C'est en s'appuyant sur ce savoir-faire que nous avons décidé de moderniser la seconde main en France, en la rendant **à la fois attractive, accessible à tous les publics et bien sûr écologique.**

En septembre 2020, la Croix-Rouge française a donc lancé « Chez Henry », sa marque responsable et solidaire, en hommage à Henry Dunant, fondateur du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge il y a près de 160 ans.

Ces nouvelles boutiques solidaires, ouvertes à tous, proposent une large offre de vêtements de seconde main de qualité à petits prix, issus de dons collectés auprès de particuliers et de partenaires engagés.

Elles deviennent **un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes vulnérables**, le tout géré par une équipe entièrement bénévole chargée de collecter les dons, trier les articles, organiser le recyclage et valoriser les plus belles pièces en boutique.

Conviviales et accueillantes, nos boutiques « Chez Henry » proposent régulièrement des ateliers et événements enrichissants qui en font de véritables lieux d'échanges et de rencontres.

Acteur majeur de l'économie circulaire, la Croix-Rouge française ambitionne ainsi de conjuguer action sociale (accueil et orientation des personnes, mixité, création de lien social), écologie (mode de consommation responsable, collecte et recyclage des textiles usagés), engagement (communauté d'action locale, valorisation du don) et économie (activité génératrice de revenus pour financer les actions de proximité à fort impact social).

5

boutiques « Chez Henry »
à Dinan, Marseille,
Saint-Omer, Houilles
et Toulouse

15 000

tonnes de vêtements
collectées chaque année

930

unités de distribution
vestimentaire

Lutter contre la précarité alimentaire

En France aujourd'hui, l'aide alimentaire concerne 7 millions de personnes (Cocolupa, 2020). Alors que l'alimentation est un déterminant majeur de santé, elle devient une variable d'ajustement dans le budget mensuel de plus en plus de personnes. Les leviers activés pour se nourrir conduisent inexorablement à une restriction d'ordre quantitatif voire qualitatif, préjudiciable à l'état nutritionnel des personnes les plus vulnérables, creusant encore davantage les inégalités sociales et de santé.

L'ambition de la Croix-Rouge française est de contribuer à **redonner à chacun les conditions d'une existence digne**. Ainsi, en collaboration avec les services sociaux, nous soutenons toutes les personnes qui sont victimes de précarité alimentaire : étudiants en difficulté, familles monoparentales, personnes en recherche d'emploi, retraités isolés... Nos équipes les accueillent dans **794 unités d'aide alimentaire et 80 épiceries sociales** réparties sur l'ensemble du territoire.

Les épiceries sociales permettent aux personnes en situation de précarité de faire leurs courses en ne payant que 10% de la valeur réelle des marchandises. Elles conservent ainsi leur statut de consommateur.

Au-delà de l'alimentation, ce projet est l'occasion pour les personnes qui le souhaitent de faire le point sur leur situation et d'être accompagnées. **Elles bénéficient d'une écoute et d'une orientation vers d'autres services** : accès aux droits, aides matérielles...

C'est une véritable porte d'entrée vers l'inclusion sociale.

Si vous identifiez des situations d'insécurité alimentaire dans votre commune, n'hésitez pas à contacter l'équipe locale de la Croix-Rouge française afin d'envisager la mise en place d'un dispositif d'aide alimentaire.

En 2021

nous avons distribué :

plus de
33 000
tonnes de denrées
soit plus de

66 millions
de repas

370 000
personnes accompagnées

2 830 000
distributions individuelles

4 Soutenir la parentalité

Les Espaces Bébé-parents (EBP), accueillir et recréer du lien social

Notre association s'engage auprès de la petite enfance à travers un dispositif novateur porté par les bénévoles.

Les EBP sont des lieux d'accueil, de soutien, d'information et d'orientation destinés aux parents avec enfants de moins de 3 ans en situation de précarité. Ils accueillent en majorité des familles avec de faibles revenus, des familles étrangères demandeuses d'asile dont les dossiers sont en cours d'instruction, des familles monoparentales ou des personnes rencontrant des difficultés ponctuelles (divorce, perte d'emploi, déménagement...).

Loin de se limiter à une simple aide matérielle (produits alimentaires et d'hygiène, jouets, articles de puériculture), les EBP favorisent la

création de lien social et proposent un accompagnement à la parentalité.

Les familles accueillies bénéficient d'une écoute attentive de la part des bénévoles ainsi que de conseils d'intervenants professionnels de la petite enfance. Informations sur la prise en charge des enfants (rythme de vie, équilibre alimentaire, hygiène, santé...), ateliers cuisine, massage du bébé ou encore estime de soi : les nombreuses activités permettent aux familles de rompre avec leur quotidien et d'avoir un rôle moteur dans l'amélioration de leurs conditions de vie.

Selon leurs problématiques, les parents en difficulté sont informés et orientés vers d'autres acteurs ou dispositifs pertinents.

Les relais parentaux, confier son enfant pour mieux être avec lui

Dispositifs expérimentaux de la protection de l'enfance, nos relais parentaux permettent à des parents fragilisés par des événements de la vie de confier librement leur enfant, le temps d'un répit. Seules **dix structures de ce type existent en France, dont 5 sont gérées par la Croix-Rouge française.**

Ouverts 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, les relais parentaux accompagnent les parents confrontés à des difficultés passagères et qui ne peuvent s'appuyer sur un réseau familial ou amical pour les aider. Plus qu'un simple mode de garde, il s'agit de structures d'accompagnement à la parentalité qui préviennent la dégradation du lien parent/enfant.

Les relais soulagent les parents de la responsabilité de leur enfant sur un temps donné, afin qu'ils puissent avancer dans leurs démarches et mettre en place une stratégie à plus long terme pour sortir de leurs difficultés.

De plus, le répit accordé aux parents par l'accueil de leur enfant allège leur charge mentale et leur permet de se rendre disponible pour la relation avec leur enfant.

66 TÉMOIGNAGE

« Dernièrement, nous avons accueilli un enfant qu'on avait déplacé dans plus de sept hôtels sociaux, qui n'avait jamais vu un jeu, et qui voyait sa mère pleurer tous les soirs. Il ne parlait pas, il était complètement inhibé. C'est ce que j'appelle un handicap de conséquence, lié à la précarité. Une fois au relais, protégé, il a éclos comme une fleur, a appris à parler et a pu faire sa rentrée. »

Professionnelle
du relais parental 93

24

espaces bébé-parents

5

relais parentaux

66 TÉMOIGNAGE

« J'avais le choix entre rentrer au pays et abandonner tous mes rêves ou laisser ma mère emmener mon fils au pays. (...) J'allais perdre le travail que j'avais cherché pendant un an, parce que je ne pouvais pas m'occuper de mon fils pendant cette semaine-là. (...) Quand j'ai appelé le relais parental et qu'on m'a dit "on vous rappelle", je n'y ai d'abord pas cru. »

Mère accompagnée

Les crèches Croix-Rouge : favoriser la mixité sociale pour réduire les inégalités dès le plus jeune âge

La Croix-Rouge française gère aujourd'hui 57 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches familiales, ou micro-crèches.

Afin d'apporter des réponses aux besoins des jeunes enfants comme de leurs parents, nos crèches proposent des modalités d'accueil adaptées et souples.

La priorité de nos équipes est de **favoriser le bien-être et le développement de l'enfant**, en lui permettant de se socialiser, de s'épanouir et de devenir autonome.

Nous accordons également une grande place au **soutien à la parentalité** (écoute, conseil et accompagnement des familles par des professionnels de la petite enfance), à **la mixité sociale et à l'inclusion** sous toutes ses formes.

L'accueil d'enfants porteurs de handicap ou d'enfants issus de familles en situation de grande précarité est notamment une priorité pour notre association, afin d'apporter un accompagnement adapté à chaque situation.

Proximité, bienveillance éducative et durabilité constituent les principes incontournables des crèches gérées par la Croix-Rouge française et sont un facteur clé de satisfaction des familles dont les jeunes enfants sont accueillis dans nos structures.

57

établissements d'accueil
du jeune enfant

2 300
places

Les fondements de l'intervention de la Croix-Rouge française dans le secteur de la petite enfance

Les points clés de notre projet éducatif au sein des établissements d'accueil du jeune enfant sont les suivants :

- **chaque enfant est unique** et a son propre rythme ;
- l'enfant est encouragé à développer simultanément ses **compétences sociales, émotionnelles et cognitives** ;
- l'enfant est reconnu comme un **citoyen** avec des droits et des choix qui lui sont propres ;
- l'enfant doit être **sécurisé** par les adultes avant de se socialiser ;
- l'enfant, avec l'aide de l'adulte, peut apprendre à **gérer ses émotions** dès le plus jeune âge ;
- l'enfant a besoin de **repères éducatifs** clairs, structurants et cohérents ;
- les **parents** sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Nos structures s'inscrivent dans une dynamique de territoire et développent de nombreux partenariats avec les acteurs culturels et sociaux locaux : conservatoire de musique, bibliothèque, psychologue, pédiatre, PMI (Protection maternelle et infantile), CAF (Caisse d'allocations familiales), CMP (Centre médico-psychologique), CAMPS (Centre d'action médico-sociale précoce), etc.

Des partenariats sont également créés au niveau national, avec :

- La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Elle accompagne notamment l'association dans l'offre de services aux familles résidant en Outre-mer ou encore dans la formation reçue par les professionnels et les bénévoles.

La CNAF soutient également la Croix-Rouge française dans la diffusion et la promotion de l'information dans le champ de la petite enfance, auprès du grand public.

- Des entreprises permettant de développer des projets à destination des enfants et des familles (projet éveil au goût, projet aire de jeux, projet numérique etc.).
- Pôle Emploi. Les établissements apportent des solutions d'accueil occasionnel aux parents demandeurs d'emploi et facilitent ainsi leurs démarches de demande d'emploi (entretien d'embauche, entretien de sélection en formation, rendez-vous Pôle emploi, période d'essai, stage de formation, rendez-vous création d'entreprise) grâce au site Internet Ma Cigogne.

Si les établissements d'accueil du jeune enfant répondent à un besoin identifié sur votre territoire, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos équipes afin d'examiner ensemble les modalités d'une collaboration. Grâce à notre expertise dans ce domaine, nous pouvons vous aider à faire une étude de faisabilité.



ON EST LÀ

POUR VOUS  AVEC VOUS

ON EST LÀ 

POUR PRENDRE SOIN DE VOS CONCITOYENS

Face aux difficultés sanitaires et sociales qui augmentent de façon préoccupante selon les territoires, notre ambition est de favoriser l'accès de tous à des soins et un accompagnement de qualité.

Avec ses 635 établissements et services répartis en France métropolitaine et en Outre-mer, notre association présente la particularité de couvrir la quasi-totalité des métiers dans les champs sanitaire et médico-social.

Nous développons pour cela une offre pluridisciplinaire de proximité, adaptée aux besoins de la population et des territoires où nous sommes implantés.

Proches du terrain, nous disposons également d'équipes spécialisées au plan national permettant d'appuyer la concrétisation de projets communs.

Présents dans le secteur hospitalier, l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées en établissement et à domicile, nous concentrons plus particulièrement nos actions là où les besoins sont les moins bien couverts.

Nous concevons ainsi des réponses et proposons des solutions adaptées, construites autour des besoins des personnes et de leur parcours.

1 Permettre à vos habitants de bénéficier d'une médecine de proximité

En tant qu'acteur généraliste dans les champs sanitaire, social et médico-social, la Croix-Rouge française doit jouer un rôle important dans l'égal accès aux soins sur tout le territoire national.

Dans le domaine de la santé, nous développons ainsi des actions spécifiques pour favoriser l'accès aux soins des plus démunis, le développement de la prévention et de la réinsertion.

Pour réduire la vulnérabilité des plus fragiles, nous construisons une offre de proximité, pluridisciplinaire, permettant un accès simple. Nous garantissons ainsi la continuité des interventions, la diversité des prises en charge et un accompagnement de durée adaptée

Toutes nos équipes de professionnels accordent la plus grande attention à chaque situation afin **d'accompagner au mieux les patients durant leur parcours de soins.**

Cette vision globale a comme objectif d'assurer le continuum de la prise en charge, de l'hospitalisation jusqu'au retour à domicile.

Notre association compte plusieurs établissements de soins de suite et de réadaptation polyvalents ou spécialisés, des établissements mixtes (court séjour / SSR) et des centres de santé. Elle gère également des structures de jour en psychiatrie, des structures d'accueil en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, plusieurs maisons de parents ainsi que des structures d'hospitalisation à domicile.

30

structures de santé

18 établissements de santé

5 services d'hospitalisation à domicile (HAD)

1 structure de prévention des addictions « Croix-Rouge prenez soin de vous »

3 281 salariés

Les établissements de santé : favoriser le retour à l'autonomie

Parmi nos **18 établissements de santé, ceux spécialisés en soins de suite et de réadaptation (SSR) constituent la principale composante de l'offre hospitalière de la Croix-Rouge française.**

Notre activité est essentiellement présente sur les segments de la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur, du système nerveux, de l'appareil respiratoire, en cardio vasculaire ainsi que des affections des personnes âgées et en pédiatrie.

Nos équipes proposent une prise en charge globale des conséquences physiques, cognitives, psychologiques ou sociales, adaptée à chaque patient, avec comme priorité, au-delà de la qualité des soins, le maintien de l'autonomie.

Dans ce cadre, nos équipes sont à votre disposition pour envisager toute modalité de partenariat entre votre commune et l'une de nos structures existantes.

Nos établissements de soins de suite peuvent par exemple s'intégrer dans des projets d'équipe mobile, de plateforme de consultation, d'évaluation ou d'orientation, grâce à la mise à disposition d'une partie des locaux pour permettre l'implantation d'un centre de santé, d'un cabinet de kinésithérapie ou de solutions de télémédecine.

En lien avec le directeur d'établissement et le délégué territorial de l'Agence Régionale de Santé (ARS), votre soutien est précieux pour mener à terme ce type de projet et, ainsi, faciliter l'accès aux soins pour la population de votre territoire.

15

établissements de santé SSR
et/ou MCO

2 services de psychiatrie
infanto-juvénile

1 centre de radiothérapie

LA VIE À DOMICILE AVEC L'HÔPITAL HENRY DUNANT

Cet engagement de la Croix-Rouge française est illustré par l'exemple de l'Hôpital Henry Dunant qui propose, en lien avec le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), un service de sécurisation médicalisé des personnes âgées à domicile 24h/24, 7 jours sur 7.

Ce service s'adresse à des personnes âgées de plus de 75 ans pluri-pathologiques habitant à moins de 15 minutes en voiture de l'hôpital.

Afin d'assurer une veille continue des personnes accompagnées par le dispositif médicalisé de soutien au domicile, le projet s'appuie sur :

- un **guichet unique de coordination** de toutes les interventions sociales, médicales et paramédicales ;
- un **accompagnement personnalisé et un soutien à la gestion des démarches administratives et sociales des personnes accompagnées** ;
- des prestations cadrées dans un **projet de vie individualisé contractualisé** ;
- un **dispositif de téléassistance** avec les équipes du SSIAD et de l'hôpital, qui permet de réguler les demandes et de temporiser l'appel aux services d'urgence ;
- une **sécurisation renforcée la nuit** par des passages infirmiers tardifs, des appels de réassurance et des interventions nocturnes effectuées par des infirmiers en contact avec le médecin de garde de l'hôpital, par téléconsultation ;
- une **solution de conditionnement pharmaceutique** en amont (préparation des piluliers en officine) géré par le SSIAD avec l'expertise de l'hôpital ;
- un **soutien psychologique des personnes accompagnées et de leurs aidants** avec un accès privilégié à la consultation à l'hôpital Henry Dunant ;
- un **diagnostic du logement** par un ergothérapeute ou agent de maintenance pour l'adaptation du logement ;
- un **service de transport sanitaire** pour accompagner les patients à leurs rendez-vous. La commande est faite par l'hôpital Henry Dunant et l'accompagnement effectif des patients par un bénévole de l'unité locale du 16^e arrondissement, sous accord de confidentialité, le cas échéant.

Avec ce type de service, la Croix-Rouge française s'inscrit pleinement dans le nouveau schéma d'organisation des prises en charge des personnes âgées dans les territoires. Ce projet repose sur trois fondamentaux :

- Fournir une réponse au public 24h/24.
- Sécuriser la prise en charge médicale 24h/24.
- Éviter les interventions inutiles des pompiers et du Samu.

L'hospitalisation à domicile (HAD) : des soins adaptés pour éviter une hospitalisation classique



L'hospitalisation à domicile est un mode de prise en charge alternatif à l'hospitalisation classique.

Elle permet d'assurer au domicile du patient, 24 h/24, des soins médicaux et paramédicaux techniques importants, continus et coordonnés, pour une période limitée mais renouvelable en

fonction de l'évolution de son état de santé. Elle a pour finalité d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation en établissement sanitaire. Les équipes de nos services d'HAD réalisent notamment des prises en charge de maladies non stabilisées (chimiothérapies...), des soins de réadaptation et des soins palliatifs.

Les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) : lutter contre les addictions

Situés à Paris et en Martinique, **les 3 CSAPA de la Croix-Rouge française accueillent, soignent et hébergent des personnes présentant un problème d'addiction.**

Ils regroupent un service de consultation, un centre d'hébergement ou des hébergements thérapeutiques relais, des espaces de réinsertion. Ils proposent un accompagnement global qui prend en compte la situation de précarité que connaissent souvent les patients accueillis.

Si vous souhaitez faire bénéficier votre commune d'une structure de ce type, n'hésitez pas à contacter nos équipes pour étudier ensemble la faisabilité de votre projet.

3

centres de soins,
d'accompagnement
et de prévention
en addictologie

2 Offrir un vrai projet de vie aux personnes handicapées de votre territoire

9,6 millions, c'est le nombre de personnes handicapées au sens large : personnes reconnues administrativement, personnes qui déclarent avoir un problème de santé depuis au moins six mois et rencontrer des difficultés importantes dans leur activité quotidienne ou avoir eu un accident du travail dans l'année (source OCIRP). Mais en réalité, environ 12 millions de Français sont touchés par un handicap. 1,5 million sont atteints d'une déficience visuelle et 850 000 ont une mobilité réduite.

La Croix-Rouge française, à travers ses **91 établissements et services pour enfants et adultes handicapés**, œuvre pour **diversifier les modes d'accueil** des 3 600 personnes en situation de handicap qu'elle accompagne et s'investit dans des projets innovants, **grâce à ses 2 700 professionnels**.

Faire du vivre ensemble une force pour garantir une pleine citoyenneté des personnes concernées, dans le plus grand respect de leurs choix, motive quotidiennement notre action. À l'aube d'une transformation sans précédent du secteur médico-social, nous avons décidé d'anticiper ces grands changements.

Notre ambition est de faire participer les personnes à l'élaboration de leur projet de vie. Pour y parvenir, nous recherchons des réponses en accord avec leur situation sociale et familiale, proposons un accompagnement dans la durée, développons leur participation au monde du travail et veillons à la qualité de notre accompagnement.

Vous cherchez **un gestionnaire non lucratif** pour des établissements et services médico-sociaux dans le secteur du handicap ? En lien avec l'ensemble des acteurs concernés, de l'Agence régionale de santé (ARS) au conseil départemental, de l'Éducation nationale à la MDPH, nos équipes mettent leur expertise à votre service pour étudier avec vous les possibilités de **reprise ou de création d'un établissement sur votre territoire**. Notre association vous apportera des réponses ciblées concernant l'accompagnement des personnes handicapées, enfants comme adultes.

91

établissements et services

50 établissements
pour enfants

41 établissements
pour adultes

8 établissements de travail
protégé

3 600 adultes et
enfants accompagnés

2 719 salariés

Une éducation adaptée aux enfants, quel que soit leur handicap

Pour notre association, **l'éducation de tous les enfants et adolescents est un droit fondamental**, quelle que soit l'origine du handicap. Cette éducation doit être organisée, autant que possible, en milieu scolaire ordinaire, et articulée avec les soins et les rééducations nécessaires. Nos établissements ont pour objectif de proposer à chaque enfant un projet d'accompagnement individualisé.

Nos 14 Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD), véritables plateformes qui gèrent l'accompagnement à l'école, permettent aux enfants d'accéder à la vie ordinaire ou aident à aménager les lieux de vie des familles.

Nous avons également développé des unités d'enseignement maternelles et élémentaires autisme, dispositif inclusif où la place des collectivités locales reste incontournable.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge française cherche également à développer, en partenariat avec les mairies et commu-

nautés locales, des structures « **hors les murs** » pour un accompagnement au plus près des lieux de vie et d'implantation des enfants handicapés.

Promouvoir l'accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Les établissements et services de la Croix-Rouge française agissent en faveur d'une société plus accueillante avec les personnes en situation de handicap. Pour cela, ils se positionnent en véritables pôles ressources pour les acteurs de la ville et travaillent avec eux en partenariat étroit sur des solutions et des accompagnements permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder aux dispositifs des villes (bibliothèque, club sportif, temps périscolaires...).

41

établissements et services pour enfants

14

services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

21

instituts médico-éducatifs (IME)/ établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP)

3

centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)

Une palette de solutions d'hébergement pour offrir des réponses personnalisées

Afin de répondre aux besoins et aux désirs des personnes en situation de handicap, **notre association privilégie des modalités d'hébergement variées et individualisées qui permettent de trouver la solution la plus appropriée** pour chacun.

Elle développe notamment des solutions d'accueil séquentiel et d'accueil de jour afin de favoriser le maintien des personnes à leur domicile chaque fois que leur handicap est compatible avec ce mode de vie.

- 13 Maisons d'accueil spécialisées (MAS) / Foyers d'accueil médicalisé (FAM)
- 15 foyers (foyers de vie, foyers d'hébergement)
- 6 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
- 1 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)
- 4 autres structures (Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU), service des tutelles, groupe d'entraide)

Des structures pour favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

La Croix-Rouge française est également acteur dans le secteur du travail protégé et accompagne près de 600 travailleurs handicapés. **Notre association gère 11 établissements** dont l'objectif est de favoriser l'accès des personnes handicapées à un emploi ordinaire, de deux types : **des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et des Entreprises adaptées (EA)**.

Les ESAT sont des établissements médicosociaux qui accueillent des travailleurs handicapés dans

l'impossibilité de travailler dans un autre cadre. Les EA ont quant à elles le statut d'entreprises du milieu ordinaire et doivent embaucher au moins 80% de travailleurs handicapés qui ont le statut de salarié de droit commun.

Notre association dispose également d'un ESAT hors les murs permettant de combiner l'accompagnement personnalisé des personnes handicapées et l'insertion complète au sein des entreprises

3 Soutenir l'autonomie des personnes en situation de vulnérabilité grâce à nos services d'aide et de soins à domicile

La Croix-Rouge française gère aujourd'hui **44 services d'aide et de soins à domicile**.

Notre **offre de services, diversifiée et complémentaire**, s'adresse plus particulièrement aux personnes vulnérables, qu'elles soient âgées dépendantes, handicapées, malades ou dans une situation ponctuelle difficile, afin de favoriser leur maintien à domicile.

Notre engagement repose sur une **intervention individualisée et adaptée** qui permet de construire avec les personnes que nous accompagnons une relation de confiance inscrite dans la durée.

Votre collectivité ou votre CCAS cherche un partenaire ou un gestionnaire pour des prestations d'aide et de soins à domicile ? N'hésitez pas à nous contacter et nous étudierons ensemble **les modalités de partenariat** (étude de faisabilité, création ou externalisation d'un service en régie) de mandat, de gestion ou de reprise ou **les opportunités de reprise de services sur votre territoire**.

44 services d'aide et/ou de soins départementalisés

30 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

11 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) prestataires

3 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) mandataires

9 services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) dont 8 mixtes

2 services de portage de repas

4 779 places autorisées

1 469 salariés

Aide à domicile : un accompagnement dans les actes ordinaires et essentiels du quotidien pour soutenir l'autonomie et le respect d'un accompagnement personnalisé

Les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Parce que tout le monde doit pouvoir avoir le choix de rester à domicile, **les SAAD de la Croix-Rouge française interviennent auprès de tout public** mais sont spécialisés dans l'accompagnement des personnes fragilisées ou en perte d'autonomie, afin de leur permettre de conserver leurs habitudes de vie en toute tranquillité.

Nos services proposent un ensemble de prestations d'aide aux actes ordinaires et essentiels de la vie quotidienne,

tels que l'entretien de la maison, la préparation des repas, l'aide à la toilette, l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap en dehors de leur domicile, etc.

Ces SAAD peuvent prendre deux formes : en mode prestataire, l'intervenant à domicile est salarié de la Croix-Rouge française ; en mode mandataire, l'intervenant à domicile est salarié du client.

CAS PRATIQUE

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE RENFORCE SON ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À DOMICILE

L'association Handéo a créé le label Cap'Handéo qui atteste de la qualité de l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap, dans les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) prestataires.

Les SAAD de la Croix-Rouge française sont engagés dans cette démarche qualité et d'accompagnement personnalisé. En 2014, le SAAD de Saint-Etienne a été labellisé Cap'Handéo.

Soins à domicile : des soins adaptés pour continuer à vivre chez soi en toute sérénité

Les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Très engagée dans le domaine des soins à domicile, **notre association développe activement son offre de SSIAD**. Les soins techniques infirmiers et les soins d'hygiène et de confort que nous assurons permettent d'éviter aux personnes accompagnées une hospitalisation ou de faciliter leur retour à domicile.

Nos équipes soutiennent et accompagnent quotidiennement :

- les personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes,
- les personnes adultes handicapées,
- les personnes adultes atteintes de pathologies chroniques.

Les prestations sont réalisées par des intervenants du service (aides-soignants, aides médico-psychologiques, infirmiers) ou des infirmiers libéraux ou en CSI conventionnés avec le service.

Les Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD)

La Croix-Rouge française, consciente de l'utilité d'une mutualisation des ressources pour optimiser la qualité de son offre de services et pour offrir une prestation globale, développe les SPASAD. **Ces services allient des activités d'aide et de soins, permettant**

NOS ÉQUIPES SPÉCIALISÉES ALZHEIMER (ESA)



Soucieuse de mettre en place des dispositifs innovants, notre association développe, au sein des SSIAD dans le cadre des plans Alzheimer 2008-2012 et 2014-2019, des équipes spécialisées Alzheimer (17 sur les 30 SSIAD, soit 235 places). Ces équipes pluridisciplinaires – ergothérapeutes et/ou psychomotriciens, assistants de soins en gériatrie et infirmiers coordonnateurs – interviennent à domicile sur prescription médicale. Elles accompagnent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées) récemment diagnostiquées, ainsi que leurs aidants familiaux.

la coordination et la continuité de l'accompagnement de la personne et de ses aidants.

La Croix-Rouge française possède 4 SPASAD de manière indépendante, et, afin de mutualiser les expertises et les ressources avec d'autres acteurs du territoire, elle opère également avec des partenaires. C'est le cas pour 5 de ses pôles proposant des prestations d'aide et de soins.

4

Apporter une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des personnes âgées de votre territoire

Notre société est en pleine mutation. Le phénomène de transition démographique inverse la place et le nombre des seniors dans la composition de notre société avec une prévalence du nombre de personnes en perte d'autonomie qui augmente.

La Croix-Rouge française est fortement impliquée auprès des personnes âgées, d'une part dans les territoires grâce à son offre d'accompagnement et d'hébergement, d'autre part au niveau national à travers son plaidoyer en faveur d'une société de la longévité inclusive. Son offre se décline donc entre le domicile, l'accueil et l'hébergement, qu'il soit séquentiel ou permanent.

Au sein de ses **47 établissements et services** implantés dans **28 départements et une trentaine de villes**, notre association veille à assurer une offre financièrement accessible pour les personnes accueillies. Tous nos établissements (excepté un) sont totalement ou partiellement habilités à l'aide sociale.

Vous cherchez un gestionnaire associatif pour des établissements médico-sociaux type EHPAD ou résidence autonomie ? La filière Personnes âgées a engagé depuis 2009 **un développement maîtrisé**.

Ainsi la Croix-Rouge française s'inscrit dans **un objectif de création et de reprise en gestion de nouveaux établissements et services**, de développement d'alternatives à l'hébergement permanent et de dispositifs adaptés à l'accompagnement des personnes

âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles neurodégénératifs.

Fort de ses activités décloisonnées, la Croix-Rouge française a également mis en place des dispositifs d'accompagnement de personnes handicapées vieillissantes et favorise le développement du « aller vers » par son offre d'**Ehpad@dom**. Cette transformation de l'offre vise à répondre aux nouveaux enjeux de soutien à domicile mais aussi d'accompagnement des parcours, pour éviter toute rupture dans le parcours de vie, dans une approche domiciliaire.

N'hésitez pas à prendre contact avec nos équipes pour obtenir des renseignements sur l'offre existante et étudier ensemble les possibilités de reprise ou de création.

47 établissements et services

35 EHPAD

5 accueils de jour autonomes

7 résidences autonomie

3 443 places en EHPAD
et en résidence autonomie

2 063 salariés

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les EHPAD constituent avant tout des lieux de vie et d'accueil ouverts sur la cité. Dotés de personnels médical, paramédical et d'animation, ils proposent un projet d'accompagnement et de soins personnalisé pour chaque résident, dont

l'objectif est le soutien de l'autonomie le plus longtemps possible. Notre association porte une attention toute particulière aux personnes âgées les plus démunies, c'est pourquoi ses établissements sont habilités à l'aide sociale.

Vivre@lamaison, l'EHPAD à domicile

Pour accompagner et soutenir les personnes en perte d'autonomie nécessitant un accueil en EHPAD mais désirant rester à domicile, la Croix-Rouge française expérimente depuis 2017 son dispositif « hors les murs » appelé **vivre@lamaison**.

Le respect du libre choix des seniors mais aussi le soulagement des aidants familiaux grâce au renforcement de la coordination des acteurs dans l'accompagnement de leur proche sont essentielles au vu des besoins grandissants des seniors au sein de notre société. De plus, la possibilité de bénéficier au sein de l'EHPAD d'activités sociales et de moments de convivialité sont autant d'actions pour lutter contre l'isolement social à domicile impactant l'aggravation de la perte d'autonomie.

Les résidences autonomie

Ces établissements permettent aux personnes en début de perte d'autonomie, ou non, de vivre de façon autonome dans un logement type F1 ou F2, tout en bénéficiant de prestations de services (restauration, gardiennage, blanchisserie, animation...) qui s'inscrivent dans un cadre collectif. Pour conforter l'action de ces structures dont les moyens de fonctionnement sont modestes, la Croix-Rouge française travaille en partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ; elle mobilise également les bénévoles de la Croix-Rouge et ceux œuvrant pour d'autres associations.

Les résidences autonomie mobilisent tous les moyens mis à leur disposition pour prévenir efficacement la perte d'autonomie, notamment grâce à l'aide apportée par les départements, appelée « forfait autonomie », qui permet de proposer des actions individuelles et collectives aux résidents : animations, activités physiques adaptées, etc. Les actions sont définies globalement dans le projet d'établissement puis de manière individuelle dans le projet d'accompagnement personnalisé de chaque résident.



ON EST LÀ

POUR VOUS



AVEC VOUS

**ON EST LÀ** 

POUR PROPOSER À VOS AGENTS UNE OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La formation professionnelle continue est un enjeu capital dans la recherche de bien-être et d'efficacité au travail. Parce que le monde professionnel, les pratiques et les techniques évoluent, il est important de mettre à jour et de faire évoluer les compétences des agents territoriaux de votre commune, tout particulièrement pour les équipes intervenant dans les établissements et services gérés par votre Centre communal d'action sociale (CCAS) – crèches, maisons de retraite, services à domicile...

Acteur incontournable dans le secteur de la formation sanitaire et sociale, la Croix-Rouge française propose également un large choix de formations à la santé et à la sécurité au travail répondant aux exigences des environnements professionnels les plus variés.

Notre association vous propose un dispositif de formation multicanal déployé sur l'ensemble du territoire, avec 12 Centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) en métropole et un Centre départemental de formation professionnelle (CDFP) en Guyane.

Notre objectif est de développer les compétences nécessaires à l'exercice professionnel, au travail en équipe pluridisciplinaire et au décloisonnement des métiers.

1

Faire bénéficier vos agents d'une formation sanitaire et sociale adaptée à leur contexte professionnel

Chaque année, **60 000 salariés** suivent les formations sanitaire et sociale de la Croix-Rouge française. La formation professionnelle continue est désormais définie légalement, notamment pour les agents territoriaux, comme le stipulent l'article 1 de la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale ainsi que la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelles tout au long de la vie.

Le secteur de la formation des champs sanitaire et social connaît aujourd'hui une profonde mutation liée à l'émergence de nouvelles problématiques. De nouveaux besoins voient le jour, à la croisée du sanitaire et du social, du fait notamment du développement des aides et des soins aux personnes fragiles pour lesquelles la professionnalisation constitue un enjeu majeur. Les évolutions et la diversification de l'offre de soins impliquent également d'accompagner la montée en compétences des soignants pour mieux répondre à la complexité des techniques et aux exigences de sécurité. Enfin, en raison de la dégradation du contexte social, les travailleurs sociaux sont confrontés à des situations de précarité inédites, mêlant plusieurs problématiques qui requièrent des qualifications croissantes.

Dans ce contexte, la Croix-Rouge française vise à promouvoir et élargir l'accès à la formation en construisant pour chacun un parcours jusqu'à l'obtention d'une qualification et/ou d'un diplôme. L'enjeu est de sécuriser le parcours professionnel, de favoriser l'insertion sociale et professionnelle et d'accroître l'employabilité.

Centre de formation des apprentis (CFA)

Opérateur associatif majeur dans le domaine de la formation, **la Croix-Rouge française a renforcé ce positionnement en créant son propre CFA national en 2020**. Celui-ci contribue à apporter des réponses aux tensions rencontrées dans les secteurs sanitaire, social et médico-social en :

- accélérant l'insertion de ses apprenants ;
- aidant les apprenants à financer leur formation ;
- appuyant les établissements Croix-Rouge et ses entreprises partenaires à se doter de personnels qualifiés.

Cette initiative permet d'accélérer l'insertion professionnelle de nos étudiants : ainsi nous plaçons chaque année environ **1 000 apprenants en alternance** grâce à notre CFA.

Une situation bénéfique pour les apprentis, qui gagnent en confiance et se professionnalisent, mais également un vecteur d'emploi pour les territoires, car les apprentis terminent généralement leurs études avec une offre d'emploi en CDI dans leur établissement d'accueil.

Ce dispositif est offert à tous les étudiants des 130 instituts de formation Croix-Rouge qui préparent à 22 métiers : infirmier, aide-soignant, accompagnant éducatif et social, secrétaire médical et médico-social...

Notre offre de formation sanitaire et sociale

Notre offre de formation sanitaire et sociale s'adresse aux professionnels travaillant dans les établissements et services gérés en régie par votre commune ou par votre CCAS :

- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Établissements d'accueil du jeune enfant (crèches, haltes-garderies) ;
- Établissements et services d'aide par le travail (ESAT), services à domicile, etc.

Elle s'articule autour de 4 thématiques :

> **Évolution du contexte professionnel**

- Connaissance des publics
- Évolution réglementaire
- Éthique

> **Développement des nouvelles compétences**

- Accueil
- Accompagnement
- Compétences techniques

> **Relation et communication professionnelles**

- Pratiques relationnelles
- Techniques et outils de communication

> **Management / RH**

- Management et encadrement
- Conduite de projet et management
- Efficacité professionnelle

NOUS FORMONS LES PROFESSIONNELS DU SANITAIRE ET DU SOCIAL



- Aide-soignant
- Ambulancier
- Auxiliaire ambulancier
- Auxiliaire de puériculture
- Cadre de santé
- Ergothérapeute
- Infirmier
- Infirmier en puériculture
- Masseur-kinésithérapeute
- Assistant de service social
- Assistant maternel
- Assistant de vie aux familles
- Assistant de soin en gérontologie
- Assistant familial
- Chef de service
- Conseiller en économie sociale et familiale
- Éducateur de jeunes enfants
- Médiateur familial
- Éducateur spécialisé
- Moniteur éducateur
- Secrétaire médical et médico-social
- Technicien de l'intervention sociale et familiale



LES ASSISTANTS MATERNELS

Cette formation de 120 heures est obligatoire pour obtenir un agrément. Elle a pour objectif de développer les compétences professionnelles et d'apprendre à prévenir les risques et les situations difficiles.

Les assistants de soin en gérontologie (ASG)

Cette formation de 140 heures s'adresse aux aides-soignants, aides médico-psychologiques et auxiliaires de vie sociale travaillant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Elle a pour objectif d'adapter les professionnels à leur emploi et de former les professionnels qualifiés pour être aptes à exercer des techniques de soins et accompagnements spécifiques auprès de patients Alzheimer en grande dépendance ou présentant des troubles cognitifs. Enfin, elle vise à perfectionner ces trois professions dans une fonction transversale de prise en charge de toutes les pathologies Alzheimer.

Assurée par des experts – infirmier, psychomotricien, psychologue, ergothérapeute, gériatre, assistant service social et juriste –, cette formation est délivrée à travers des apports théoriques, une analyse des expériences, des jeux de rôles ainsi que des techniques mentales et corporelles.

Une formation à proximité de votre commune

La Croix-Rouge française propose une large gamme de formations sanitaire et sociale ainsi que des formations dédiées à la santé et à la sécurité au travail. Les catalogues **Formations sanitaire et sociale** et **Santé et sécurité au travail** vous permettront de découvrir l'éventail de notre offre qui est adaptable en fonction de vos besoins.

N'hésitez pas à le demander auprès du Centre régional de formation professionnelle Croix-Rouge (CRFP) de votre région. Nos 12 centres de formation professionnelle dispensent des formations sur tout le territoire, soit directement dans vos locaux, soit sur l'un de nos sites de formation. Cette implantation locale nous permet de répondre rapidement et efficacement à vos demandes et à vos contraintes géographiques.

Nos intervenants sont tous des professionnels de la formation, diplômés dans leurs spécialités respectives et choisis pour leurs compétences techniques et pédagogiques.

Un financement peut être possible sur le plan de formation ou dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF). Certaines formations peuvent être prises en charge par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

2 Dispenser à vos agents des formations dédiées à la santé et à la sécurité au travail

Soucieuse d'œuvrer pour des organisations du travail plus saines et plus sûres, la Croix-Rouge française propose une offre de formation entièrement dédiée à la santé et à la sécurité au travail afin de **limiter les risques professionnels et leurs conséquences**.

Nos formations constituent l'un des éléments clés du dispositif à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux qui s'imposent aux collectivités en matière de risques professionnels. Sur ce sujet, citons notamment l'article 23 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 (sur les droits et obligations des fonctionnaires) stipule que « Des conditions d'hygiène et de sécurité de nature à préserver leur santé et leur intégrité physique sont assurées aux fonctionnaires dans leur travail. »

Afin de vous accompagner dans cette démarche, la Croix-Rouge française vous propose toute une gamme de formations relatives à la prévention des risques, au bien-être au travail, à la réglementation et au secourisme.

Le bien-être de vos agents dans leur travail s'inscrit pleinement dans une **démarche citoyenne**. Il doit donc être intégré à la politique globale de votre collectivité, au même titre que la qualité, le respect de l'environnement, l'éthique, etc.

La prise en compte de ces enjeux passe nécessairement par **la formation de vos agents à la prévention des risques et aux premiers secours** : risques psychosociaux et liés à l'activité physique, réglementation, sauvetage-secourisme du travail...

147 000

salariés formés en 2019

Une expertise reconnue

Avec plus de 145 000 salariés et agents du secteur public formés chaque année, et plus de 10 000 clients, la Croix-Rouge française s'est imposée comme un acteur incontournable dans le domaine de la formation à la santé et à la sécurité au travail.

Membre de l'Observatoire national du secourisme (ministère de l'Intérieur), de l'Observatoire du secourisme en milieu de travail (Caisse nationale de l'assurance maladie), et de l'Équipe pédagogique nationale de l'Institut national de recherche et de sécurité, notre association gère également le Centre mondial de référence pour l'éducation aux premiers secours.

Ce dernier fédère les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge afin de promouvoir les premiers secours dans le monde entier.

Ancrées dans une tradition forte au service de l'homme, nos formations s'ajustent au mieux aux réalités professionnelles d'aujourd'hui et anticipent les contraintes auxquelles seront confrontés les salariés de demain. Nos équipes analysent vos besoins et vous conseillent sur le choix de la formation. Elles peuvent même vous proposer des modules sur mesure.

La formation de Sauveteur-secouriste du travail (SST)

La Croix-Rouge française est habilitée par l'Assurance maladie et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) à dispenser des formations de sauveteur-secouriste du travail (SST) et de formateur SST.

La formation SST permet à l'employeur de disposer de collaborateurs capables non seulement d'intervenir en cas d'accident mais également en mesure de promouvoir la prévention des risques professionnels au sein de leur structure.

Notre offre de formation santé et sécurité au travail

Notre offre de formation en Santé et sécurité au travail (SST) s'articule autour de :

- **team-building solidaire** sur-mesure, sous forme d'ateliers de sensibilisation ludiques et participatifs : la Journée d'Entreprise, qui permet de renforcer la cohésion d'équipe et de valoriser l'engagement citoyen de vos agents ;
- **formations aux premiers secours** (Initiation aux premiers secours, Urgence cardiaque et AVC, Réagir en cas d'attentat...) qui permettent aux agents d'intervenir efficacement en cas d'urgence ;
- **formations sur la sécurité au travail** (Sensibilisations aux gestes et postures, Prévention des risques liés à l'activité physique, Incendie et évacuation) qui font des agents de véritables acteurs de la prévention des risques ;
- **formations réglementaires** (Membre du CHSCT, Connaître les obligations en matière de Santé et sécurité au travail) qui permettent à l'organisme public de mettre en place une politique de prévention et d'accompagner des équipes au management de la Santé et sécurité au travail ;
- **formations de formateurs** qui permettent à l'organisme public de former ses propres formateurs en interne et d'être au plus près de leurs réalités de terrain.



LA FORMATION PRAP

La Croix-Rouge française est habilitée par l'Assurance maladie et l'Institut national de recherche et de sécurité à dispenser **la formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) ainsi que la formation de formateur PRAP.**

Notre association a déployé un véritable dispositif national animé par de nombreux formateurs PRAP opérationnels pour mettre en place cette formation partout en France. Les contraintes liées à l'activité physique en milieu de travail sont à l'origine de plus du tiers des accidents du travail et près de 80 % des maladies professionnelles. Il s'agit de permettre à chacun, tout au long de sa vie, d'acquérir les compétences lui permettant d'être un acteur de la prévention dans son travail et de permettre à la collectivité de dégager des pistes d'amélioration dans les domaines organisationnel, technique et humain.



ON EST LÀ

POUR VOUS  **AVEC VOUS**

ON EST LÀ



POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES SUR VOTRE TERRITOIRE

Répondre à l'envie d'agir des jeunes et à leur désir d'engagement est plus que jamais une des grandes ambitions de la Croix-Rouge française.

Ainsi, nous souhaitons leur permettre de développer leurs compétences, de se sentir utiles socialement et de mobiliser leur énergie dans des projets reconnus, au service de la collectivité.

Grâce à une offre éducative fondée sur l'engagement solidaire, notre association donne aux enfants et aux jeunes un espace d'expériences, de formation, d'initiatives et de construction personnelle. Avec la Croix-Rouge française, ils découvrent qu'ils peuvent être eux-mêmes acteurs du changement.

Formation initiale ou continue, sensibilisation ou initiation, mises en projet comme le service civique ou l'appel à initiatives Red Touch'... sont autant d'opportunités pour les jeunes de renforcer leur contribution citoyenne et une véritable chance pour notre association comme pour votre commune.

Ensemble, nous pouvons donner aux jeunes les moyens de leurs ambitions en les accompagnant dans des actions de solidarité près de chez eux.

1

L'éducation humanitaire de la Croix-Rouge : promouvoir l'engagement des jeunes comme école de la citoyenneté active

Dans le cadre de sa mission éducative, la Croix-Rouge française participe au **développement des compétences sociales et civiques** des enfants et des jeunes. Elle leur offre également l'opportunité de renforcer leur autonomie et leur prise d'initiative. Parce qu'ils sont les plus exposés aux changements sociaux, notre association doit leur permettre d'appréhender le monde dans lequel ils évoluent et, **leur donner les moyens d'agir** afin qu'ils expriment toutes leurs potentialités de « citoyen de plein pouvoir ».

Fondé sur nos principaux domaines d'expertise, notre projet d'éducation humanitaire a été conçu pour sensibiliser les jeunes aux enjeux humanitaires, citoyens et de santé dans toutes les étapes jalonnant la construction de leurs parcours de vie, à

l'École et hors l'École. Valeurs humanitaires, prévention des risques d'addiction, gestes de premiers secours : de la sensibilisation à l'action, cet accompagnement va leur permettre d'agir pour leur propre bien-être (à l'échelle individuelle) et pour celui des autres (collectif).

Dans les écoles, collèges, lycées, universités, centres de loisirs et de vacances, milieux dits « protégés », **nos équipes de formateurs et d'animateurs** (bénévoles et volontaires) coopèrent avec les personnels éducatifs et pédagogiques et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pour mettre en œuvre ces actions, de façon ponctuelle ou dans le cadre du « parcours citoyen » et du « parcours d'éducation à la santé », **à travers des jeux, des animations, des formations et de l'accompagnement à la mise en œuvre de projets solidaires.**

Les jeunes et la Croix-Rouge française

Agés de 7 à 30 ans, les **13 000 jeunes bénévoles** de la Croix-Rouge française sont présents dans tous les domaines d'action de l'association, et notamment dans le champ du secourisme. La Croix-Rouge française leur offre aussi l'opportunité d'agir en fonction de leurs centres d'intérêt et de créer les conditions d'un monde dans lequel ils aimeraient vivre.

Elle a donc développé des programmes de sensibilisation sur les thématiques suivantes: la lutte contre les discriminations, l'environnement, la santé et le bien-être, l'intergénérationnel et l'éducation humanitaire.

L'option Croix-Rouge : l'engagement citoyen, ça s'apprend !

Déployée depuis 2016, l'Option Croix-Rouge offre aux jeunes la possibilité d'être formés aux principes de l'engagement dans le cadre scolaire. Ainsi, en collaboration avec les chefs d'établissement et leurs équipes, nos volontaires interviennent tout au long de l'année dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités pour sensibiliser enfants et jeunes aux principes et valeurs humanitaires mais aussi leur permettre d'agir sur leur territoire et de prendre conscience de leur utilité sociale de manière très concrète.

L'objectif de ce dispositif est triple : développer les compétences par la découverte des valeurs de notre Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge ; favoriser la résilience personnelle et collective ; permettre l'apprentissage par l'action.

Avec l'Option Croix-Rouge, les jeunes découvrent qu'il n'y a pas de fatalité face aux crises, qu'ils peuvent être eux-mêmes acteurs du changement. Ainsi, ils conçoivent et mettent en place des projets solidaires en lien avec leur territoire : maraudes, collectes de jouets et de vêtements, visites de convivialité dans des EHPAD, participation à la quête nationale...

Réaliser que l'on peut s'intégrer comme citoyen actif dans la société permet d'avoir une image de soi positive et, par conséquent, de se sentir bien, d'avoir confiance. Cela favorise également notre résilience collective puisque plus on éduque les jeunes à l'engagement, plus on les prépare à agir et plus on construit une société forte face aux crises.

1 898

ont participé
au programme
depuis 2016

69

Options Croix-Rouge
en France

2

Le Service civique : une étape de vie au service de la collectivité

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique permet **à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans** de s'engager pour plusieurs mois en faveur d'un projet collectif, en effectuant **une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée**.

Plus de 500 jeunes ont rejoint la Croix-Rouge française en 2019.

Véritable engagement citoyen, le service civique déploie ses missions dans

4 champs d'action :

- offre éducative et promotion de l'engagement ;
- action sociale ;
- secourisme ;
- santé et autonomie.

Accompagnés par des tuteurs formés par l'association, les jeunes en service civique découvrent l'engagement humanitaire et construisent leur projet d'avenir. Ils contribuent ainsi aux missions suivantes :

- animation de modules éducatifs et promotion de l'engagement auprès des jeunes,
- accompagnement des personnes en situation d'exclusion ou de précarité,
- formation et sensibilisation du grand public aux gestes qui sauvent, à la prévention et à la réduction des risques et aux urgences sociales
- accompagnement des personnes malades, handicapées, personnes âgées dépendantes dans l'accès à la culture, aux loisirs, à la citoyenneté active...

Leurs missions sont très diverses et s'inscrivent toujours au plus près des bénéficiaires.

Si vous identifiez des jeunes qui souhaitent s'engager au service de l'intérêt général, mûrir leur projet d'avenir et vivre une expérience enrichissante, n'hésitez pas à les orienter vers nos équipes et à consulter notre site Internet :

<http://www.croix-rouge.fr/>

Je-m-engage/Volontaire-en-Service-Civique

“ TÉMOIGNAGE

« J'ai été recruté avec un autre volontaire pour mettre en place des formations aux gestes qui sauvent dans les écoles de la région. Il faut démarcher les mairies, les écoles, les médias locaux pour faire connaître les premiers secours, adapter les interventions au contexte local. Cela me permet de développer mon relationnel, d'apprendre à communiquer avec des partenaires, de réfléchir à de nouvelles méthodes de travail... Je me sens utile à la collectivité, plus expérimenté qu'avant et mieux préparé pour ma future vie »

ERIC, 22 ANS,

**en service civique : formateur
aux premiers secours à la
délégation de Martigues**



3 Red Touch' : encourager et accompagner les initiatives solidaires

Aujourd'hui, chacun de nous aspire à agir pour plus de solidarité en apportant sa contribution personnelle. Plus de la moitié des citoyens souhaitent s'engager et ont des projets précis en tête, ou recherchent **une idée à mettre en place localement**.

Être responsable, utile, inventif, mais aussi fédérer, voir les résultats de son action, être reconnu : telles sont les préoccupations de plus en plus de citoyens aujourd'hui.

C'est pour cette raison que la Croix-Rouge française a mis en place Red Touch', **un appel à initiatives qui s'adresse à toutes les personnes ayant un projet s'inscrivant dans l'un des 5 champs d'action de la Déclaration Jeunesse** : solidarité, citoyenneté, santé, interculturel et environnement.

Grâce à Red Touch', chacun peut bénéficier d'un **accompagnement méthodologique** et d'un **soutien financier** (dans la limite de 500 euros) afin d'être aidé dans la réalisation de son projet. Les projets font ensuite l'objet d'une valorisation spécifique au travers d'une plateforme web dédiée.

Si vous ou votre équipe souhaitez mobiliser les citoyens de votre territoire autour d'un projet solidaire ; si vous identifiez des porteurs de projets désireux d'être accompagnés, n'hésitez pas à contacter les équipes du pôle volontariat et jeunesse et à consulter le site : <https://redtouch.croix-rouge.fr>



ON EST LÀ

POUR VOUS  AVEC VOUS

ON EST LÀ 

POUR NOUER DES PARTENARIATS SUR DES PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Contribuer à lutter contre les inégalités au-delà de nos frontières, favoriser l'engagement citoyen de votre commune, valoriser et concrétiser des initiatives locales... Grâce à l'Action internationale décentralisée (AID), notre association vous propose de devenir le partenaire privilégié de programmes d'aide au développement à l'étranger portés par la Croix-Rouge française et ses équipes en région.

En nouant un partenariat durable avec notre association et en s'appuyant sur le savoir-faire et l'expertise terrain de notre réseau national, votre commune participera à la concrétisation d'un projet de coopération internationale s'inscrivant, principalement, dans les domaines de la santé, de la gestion des risques et des catastrophes et des premiers secours, avec un ciblage prioritaire en Afrique francophone, au Moyen-Orient, dans le sud de l'océan Indien et les Caraïbes.

Un moyen de vous mobiliser différemment et de faire rayonner les valeurs d'humanité et de solidarité incarnées depuis près de 160 ans par la Croix-Rouge française.

1

Promouvoir, accompagner et concrétiser l'engagement de votre territoire

L'Action internationale décentralisée (AID) encourage la mise en place de **synergies locales** et favorise l'implication des communes, des départements et des régions dans **des projets de coopération de qualité**.

Elle vous permet de créer des liens de proximité et de confiance avec les équipes Croix-Rouge de votre territoire, qu'il s'agisse de nos délégations ou de nos établissements sanitaires et médico-sociaux.

Une mutualisation efficace des moyens et des compétences

Reconnue pour son **expertise terrain**, la Croix-Rouge française soutient **102 programmes dans 150 pays**, grâce à 158 délégués en mission internationale qui coordonnent ses actions. Elle a pour partenaires privilégiés l'ensemble **des Croix-Rouge et Croissant-Rouge** présents dans 192 pays avec qui elle travaille à l'évaluation et la mise en œuvre de projets de développement dans leurs pays respectifs. Elle mène également des programmes de solidarité internationale, intervenant dans des situations de crise (catastrophes ou conflits) mais aussi hors temps de crise, dans **des programmes de coopération et d'aide au développement**.

Dans ce cadre, l'Action internationale décentralisée permet à notre association de mobiliser les compétences du réseau des bénévoles et salariés de chaque région et département en invitant les collectivités à devenir des partenaires de choix dans ce dispositif d'assistance et portage des projets au niveau local. C'est aussi l'opportunité pour nos équipes de mobiliser davantage de financements récurrents grâce à des projets s'inscrivant dans la durée.

Que vous soyez force de proposition pour un projet qui vous tient à cœur ou que vous souhaitiez participer à un programme initié par la Croix-Rouge française, nous vous invitons à prendre contact avec nos équipes pour déterminer ensemble les besoins et les modalités de votre implication.

Les responsables territoriaux, relais locaux de l'AID

Votre interlocuteur privilégié sera l'un de nos responsables territoriaux de l'AID qui assurent le lien entre les différents acteurs en région – partenaires, délégations et établissements Croix-Rouge. Ces bénévoles accompagnent le montage du projet, gèrent les conventions de partenariat avec votre commune et assurent l'interface avec le bureau de l'Action internationale décentralisée à Paris.

Celui-ci, de son côté, assure le rôle de passerelle entre la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge du pays concerné par le projet.

N'hésitez pas à vous rapprocher du responsable de l'AID au siège : il vous mettra en relation avec le responsable territorial de votre région.

8 532 769
bénéficiaires

728 collaborateurs
nationaux

15 pays d'intervention
et 3 plateformes
d'intervention régionale

288 ERU (équipier
de réponse aux urgences)
en réserve

102 projets en cours

15 responsables territoriaux/
locaux de l'action internationale
décentralisée (RTLAI)

209 salariés en activité
internationales, dont
158 DMI (délégué en
mission internationale)

80 formateurs et
800 animateurs pour
la diffusion du DIH (droit
international humanitaire)

2

Développer des projets de réponse à une crise et d'aide au développement

Les collectivités locales figurent parmi les partenaires indispensables de la Croix-Rouge française pour collecter des fonds, en réponse à un appel à dons ou pour financer un projet d'aide au développement sur la durée.

Ce projet peut être initié par la Direction des opérations internationales (DOI), suite à la demande d'une société Croix-Rouge ou Croissant-Rouge, ou résulter d'une initiative locale. Dans ce cas, il aura été préalablement soumis à nos équipes afin d'effectuer un diagnostic des besoins sur place et de valider le projet d'intervention, en lien étroit avec la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge local.

Le partenariat avec votre commune peut revêtir différentes formes – soutien financier, technique ou humain, envoi de matériel sur place, collecte

de fonds, relais d'appel à dons... Il s'inscrit dès lors dans l'un des **2 axes d'intervention** suivants :

- **Leader** : soutien de projets internationaux initiés et portés par le réseau, validés par la DOI.
- **Acteur** : mise en place d'actions locales avec notre réseau pour collecter des fonds au profit de projets internationaux initiés par la DROI (organisation d'événements solidaires types dîners de gala, concerts, matchs, etc.),

Dans tous les cas, vous serez informés de l'évolution du projet grâce à des comptes-rendus narratifs et financiers réguliers. Si les conditions sécuritaires le permettent, vous aurez également la possibilité de vous rendre sur place avec nos équipes afin d'en mesurer l'impact sur le terrain.

Les priorités d'action

Dans le cadre de l'Action internationale décentralisée, notre association a défini des secteurs d'intervention prioritaires qui correspondent notamment au savoir-faire des délégations et des établissements Croix-Rouge et dans lesquelles le projet doit s'inscrire :

- **La santé**, sur des projets visant à renforcer les systèmes de santé, à atténuer l'impact sanitaire des crises et à améliorer la santé des populations. Ces actions sont focalisées autour de quatre enjeux majeurs de santé publique :

- le renforcement du système de santé, en mobilisant les expertises nécessaires à l'amélioration et l'optimisation de leur fonctionnement ;
- les épidémies et les maladies infectieuses, tant sur le plan des interventions de prévention et de réponse, que sur le plan de la prise en charge clinique ;
- la santé sexuelle et reproductive, en incluant toutes les interventions ayant pour objectif d'améliorer la santé maternelle et néonatale ;
- les soins de santé primaire et la prise en charge de la sous-nutrition.

- **La gestion des risques et des catastrophes**, sur des projets qui visent à répondre aux crises et aux catastrophes de manière coordonnée et en développant des approches innovantes d'anticipation, à aider les populations et les institutions locales à réduire leurs vulnérabilités et mieux se préparer aux catastrophes et aux crises. Cela inclut le domaine des premiers secours, avec l'objectif de renforcer les capacités des Croix-Rouge et Croissant-Rouge en améliorant les dispositifs de premiers secours (révision des outils pédagogiques, manuel de secourisme, dotation en matériel de premiers secours, etc.)
- **Jumelages entre établissements et stage international** : favoriser les échanges pédagogiques entre les personnels de nos établissements Croix-Rouge française et ceux des autres Croix-Rouge et Croissant-Rouge, leur fournir du matériel et développer l'offre de stages AID pour grâce les étudiants de nos 12 Instituts régionaux de formation sanitaire et sociale (IRFSS) qui se préparent aux métiers médico-sociaux.

5 projets en cours

5 projets en attente de financements

8 pays impliqués

CAS PRATIQUE

23 ANS DE COOPÉRATION SOLIDAIRE ENTRE LES CROIX-ROUGE FRANÇAISE ET TOGOLAISE

Chaque année, depuis 1999, des bénévoles du Val-de-Marne se mobilisent pour des projets au profit de la Croix-Rouge togolaise. Cet engagement constant a permis de créer un partenariat durable basé sur une confiance réciproque entre les deux sociétés nationales.

À l'origine concentrée sur l'envoi d'ambulances et de matériel médical, l'action s'est depuis élargie à des domaines variés que la santé, l'éducation, la jeunesse et les sports, l'eau et l'assainissement ou encore l'environnement, le tout aux côtés des bénévoles togolais qui sont au plus près du terrain.

Cette coopération a été rendue possible grâce aux financements de la Croix-Rouge française (siège, délégation territoriale et unités locales du Val-de-Marne) et des collectivités territoriales du département. En 23 ans d'actions, ce sont 19 unités locales et plusieurs dizaines de bénévoles qui ont pris part à cette coopération avec la Croix-Rouge togolaise, au bénéfice des populations vulnérables qu'elle accompagne.

Services administratifs

Campus Croix-Rouge française
21, rue de la Vanne CS 90070
92126 Montrouge Cedex
Tél. : 00 33 (0)1 44 43 11 00

Siège social

98, rue Dldot 75694 Paris Cedex 14

